

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### DE LA COMMUNE DE LANCIE

Séance du 19 décembre 2022

#### Délibération n° 2022.12.80

##### NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 13

DATE DE LA CONVOCATION : 6 décembre 2022

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 9 décembre 2022

L’an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

**Présents** : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Valérie CALLARD, Guillaume COMBIER, Denis GAROD, Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Annick MONLON, Christiane PESCE, Mathieu POTHERAT, Carole SOULIER, Christophe WAÏT.

**Excusés** : Mmes et MM. Marie-Laure BOURRAND, Emmanuel CHERMETTE,

**Mme Christiane PESCE est élue secrétaire de séance.**

**Objet : DIA n° 069 108 22 00025 à n° 069 108 22 00027**

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal la déclaration d'intention d'aliéner suivante :

- DIA n° 069 108 22 00025 déposée par TERRANOTA cabinet d’urbanisme à Lyon 7ème (Rhône) pour le compte de M. PILARD Robin et Mme BESSY Manon épouse PILARD pour la parcelle cadastrée section A n° 239 située en zone UA
- DIA n° 069 108 22 00026 déposée par Maître Anne BARAKAT notaire à Belleville-en-Beaujolais (Rhône) pour le compte de M. BELHADJ Kouider et Mme LAMURE Isabelle épouse BELHADJ pour la parcelle section A n° 676 située en zone UB
- DIA n° 069 108 22 00027 déposée par Maître Stéphanie COLLY notaire à Belleville-en-Beaujolais (Rhône) pour le compte de M. GAUTHIER Jean-Paul et Mme GAUTHIER Nicole, son épouse pour les parcelles section D n° 716 et 718 situées en zone UI

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l’unanimité, de :**

- **ne pas préempter la parcelle section A n° 239 située en zone UA**
- **ne pas préempter la parcelle section A n° 676 située en zone UB**
- **ne pas préempter les parcelles section D n° 716 et 718 situées en zone UI**

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche sur Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

**Le Maire,  
Jacky MENICHON**



**Le secrétaire,  
Christiane PESCE**

